



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



ÉTAT-MAJOR
DE L'ARMÉE DE TERRE

Paris, le 31 Mars 2014
N° 56137/DEF/EMAT/PS/DELPAT

Le général d'armée Bertrand RACT MADOUX
chef d'état-major de l'armée de Terre

à

Monsieur le général
commandant l'Ecole militaire de spécialisation
de l'outre-mer et de l'étranger

OBJET : Avenir du musée des Troupes de marine.

REFERENCE : Lettre n° 05/DEF/RH-AT/EMSOME/CDT du 07 décembre 2013.

Par la lettre de référence, vous avez appelé mon attention sur le projet de rénovation-extension du musée des Troupes de marine, pour lequel vous sollicitez un appui financier de l'armée de Terre.

Initié en 2006, le projet s'inscrit désormais dans une économie acceptable au vu de l'expression de besoin et de l'étude de faisabilité réalisée par le service d'infrastructure de la défense. Aussi, sur la base des niveaux prévisionnels de ressources accordés aujourd'hui à l'armée de Terre, ce projet pourrait être programmé à l'horizon 2018.

Conformément aux dispositions arrêtées en matière de politique muséale, l'effort de l'armée de Terre sera limité à une dotation de l'ordre de 1 M€, consacrée en priorité aux travaux de mise aux normes de l'infrastructure, et restera conditionné par une participation hors défense.

Il importe donc d'engager dès maintenant les actions nécessaires à la recherche de partenaires extérieurs et d'obtenir leur engagement à apporter une contribution à hauteur du complément requis pour l'une ou l'autre des hypothèses présentées dans votre courrier.

*Faire déboucher ce projet en 2020, année du 150^e
anniversaire des combats de Baginelle, serait sans
aucun doute l'idéal.*

Le Général de corps d'armée Jean-Philippe MARGUERON
major général de l'armée de Terre